

Le Prix des A 'cros : C'est quoi et comment ça marche ?

Prix littéraire qui, depuis plus de 15 ans, allie le plaisir de lire à l'initiation au vote citoyen à bulletin secret et met en valeur l'album illustré autour d'un thème différent chaque année.

Il se déroule sur une année scolaire, soit de Septembre à Juin.

L'équipe du CRILJ13 propose une sélection d'ouvrages choisis pour la beauté et la variété des illustrations et la richesse du texte. Cette sélection est établie par tranche d'âge, de la crèche au collège.

Dans un premier temps, les enseignants ou éducateurs participants font découvrir les albums aux enfants.

Vient ensuite, en mars ou avril, le moment tant attendu : l'exercice de vote citoyen, dans son aspect le plus formel.

Ce temps est organisé par les bénévoles de l'association, soit dans les établissements scolaires, soit (quand c'est possible) dans les locaux des mairies, le but étant d'initier dès le plus jeune âge au vote citoyen.

Chaque enfant devra voter pour son album préféré. Carte d'électeur en main, il devra passer par l'isoloir, mettre son bulletin dans l'urne et signer sur la feuille d'émargement. Puis viendra le dépouillement réalisé avec le plus grand sérieux.

Fin mai, le CRILJ13 proclame les résultats définitifs et offre à chaque participant un marque page illustré des albums plébiscités.

Ce prix créé en 2011, rencontre un vif succès : plus de 5900 participants en 2025 !

A. Pour qui ? :

Ce prix s'adresse :

-  À tous les enfants de 2 ans à 10 ans, inscrits en crèche, scolarisés en école primaire ou secondaire publique ou privée, ou fréquentant un centre de loisirs.
-  Aux adultes résidents en foyers de vie
-  À nos aînés en maisons de retraite.

B. Sur quelle zone géographique ?

Le CRILJ13 est l'antenne départementale du CRILJ National sur le département des Bouches du Rhône. De fait, tout établissement du 13 peut s'inscrire et participer au Prix.

C. Planning du Prix des A 'cros:

Début Septembre	Découverte de la sélection du Prix des A 'cros
De Septembre à Décembre	Inscriptions
De Septembre à Mars	Achat des ouvrages et lecture des albums
De Janvier à Mars	Programmation et préparation des votes
Fin Février - Avril	Votes et dépouillements
Mars à Mai	Collecte et enregistrement des résultats
Fin Mai	Publication des résultats
Juin	Distribution des marque-pages

D. Le prix étape par étape :

1. Découverte de la sélection du Prix des A 'crocs

Le thème de l'année et la sélection associée des 20 albums choisis sont publiés sur notre site Internet.

Le prix comprend 5 sections. Chaque section contient 4 albums.

1. Les Pichouns : pour les 2 à 3 ans (crèches et assistantes maternelles)
2. Les Petites et Moyennes sections de Maternelle
3. Les Grandes sections de Maternelle et CP
4. Les CE1 - CE2
5. Les CM1 - CM2 et 6^{ème} et Adultes

2. Inscriptions :

L'inscription s'opère au titre de l'établissement. Deux éléments sont à nous faire parvenir :

a. La fiche d'inscription

Disponible sur notre site Internet : *veuillez l'éditer, la compléter et nous l'adresser, selon votre choix, par email de préférence ou par courrier.*

Points d'attention :

 Le **nombre de classes par niveau** et le nombre de personnes inscrites nous permettent de gérer nos stocks de cartes d'électeurs au plus juste. Tout adulte ayant lu les albums d'une ou plusieurs sections peut s'inscrire et voter (enseignant, aide-maternelle, AVS etc...). Les données servent également à prévoir le temps nécessaire pour faire voter tout un établissement.

 Nous rencontrons souvent des difficultés pour vous joindre par email, en particulier suite à saturation de boîte e-mail. C'est pourquoi, figurent sur cette fiche *les coordonnées professionnelles*, (ou à défaut personnelles), *d'un interlocuteur pour le CRILJ13, choisi par vos soins.*

Cet interlocuteur nous permet de vous joindre plus facilement, tout particulièrement pendant la période de préparation des votes.

b. Votre règlement de l'inscription

Le règlement de l'inscription est possible de préférence par virement bancaire, ou par chèque à nous adresser par courrier : (cf. RIB et ordre sur le bulletin d'inscription).

Pour information :

Notre association n'a aucun salarié. Seuls des bénévoles interviennent. Association Loi 1901, nos seuls revenus proviennent des subventions versées par des communes, des adhésions à l'association, des inscriptions au Prix des A 'croc's ou de dons.

Le paiement des inscriptions ne couvre qu'en partie les frais de préparation et d'organisation du Prix des A 'croc's, à savoir :

- L'achat de plusieurs albums pour nous permettre d'opérer la sélection de 20 albums.
- L'impression des cartes d'électeurs.
- Le défraiement de kms parcourus par les bénévoles qui se déplacent dans certains établissements pour coorganiser les journées de vote.
- L'impression des marque-pages.

A réception de votre bulletin d'inscription et de votre règlement, nous vous confirmons votre inscription par email et vous adressons un reçu.

(N.B. : si besoin nous pouvons établir une facture : signalez-le-nous lors de votre inscription SVP).

3. Achat des ouvrages et lecture des albums :

a. Achat des albums :

Cette dépense est à la charge de chaque établissement inscrit.

Le prix des livres est le même chez tous les revendeurs, aussi nous vous recommandons de vous rendre dans de librairies indépendants, comme :

- Sur Velaux : « La Fabulle » et « Le Gavroche »
- Sur Rognac : « L'Hippogriffe »
- A Salon de Provence : « le grenier d'abondance » et « la portée des mots »
- Sur Marseille 4ème : « Nozika »
- Sur Vitrolles : « Quartiers libres ! »
- Sur Aix : « Oh les Papilles ».

b. Lecture des albums

Chaque enseignant organise, selon ses souhaits, la lecture des 4 albums de la sélection correspondante au niveau de sa classe.

4. Préparation du vote

a) Dates du scrutin :

Le plus tôt possible, informez-nous par email, pour votre établissement de la date, le lieu de vote.

b) Deux modes de vote possible :

Ce choix est à préciser à l'inscription si possible ou au plus tôt :

- Soit l'établissement organise le vote de manière **autonome** (cas d'établissements inscrits au Prix depuis plusieurs années)
- Soit des **bénévoles du CRILJ13 interviennent** pour vous guider et vous assister

Important : Notre association compte peu de bénévoles. Nous faisons appel à des membres « en renfort » pour pouvoir aider les établissements qui en émettent le souhait.

Nous avons besoin de savoir **dès Janvier** si vous souhaitez notre aide, afin d'organiser nos interventions en fonction des disponibilités de chaque bénévole aux dates de scrutin choisies.

Si nous intervenons, nous vous conseillons d'établir à l'avance, si possible, le **planning de vote classe par classe pour chaque journée de vote**, afin de tenir compte de l'organisation et des contraintes de chaque classe et de nous le communiquer par email.

Dans tous les cas, il est possible de faire intervenir des parents de vos élèves pour qu'ils donnent un coup de main le jour du vote. Si c'est le cas, veuillez-nous en informer à l'avance, afin d'adapter le nombre de nos bénévoles en fonction.

c) Lieu du vote :

En pratique, le vote peut se tenir :

- Soit dans votre établissement : choisissez le lieu précis de vote au sein de votre établissement et pensez à sa réservation si nécessaire !

Faites-nous savoir, le plus tôt possible, si vous contactez vous-même, ou si nous devons intervenir auprès des services techniques de la ville pour la réservation et l'installation des isoires et urnes dans votre établissement pour les journées de votes.

- Soit dans la Mairie, ou une annexe communale de votre ville pour donner à cet événement un caractère encore plus formel et marquant.

Dans ce cas, faites-nous savoir, le plus tôt possible, si vous contactez vous-même, ou si nous devons intervenir auprès de la Mairie pour la réservation d'une salle et l'installation des urnes et isoires pour le ou les jours de scrutins.

d) Cartes d'électeurs

Fournies par le CRIJ13 avant la date de vote en fonction du nombre d'inscrits non encore équipés : *à nous communiquer par email SVP.*

Cette carte est valide pour 3 scrutins : nous vous invitons à organiser la conservation des cartes d'électeur d'une année scolaire sur l'autre, comme vous le souhaitez : par l'établissement ou par chaque élève.

Deux buts à cette pratique :

- Sensibiliser les enfants à la réutilisation de la carte sur 3 scrutins tout comme une vraie carte d'électeur
- Economiser du papier et nous aider à contenir nos frais de gestion.

e) Feuilles d'émargement, bulletins de vote, procuration, feuille de dépouillement

Tous ces documents sont disponibles sur notre site Internet.

Leur impression est à votre charge. Concrètement, Il faut prévoir :

- ***1 feuille d'émargement par classe*** en double exemplaire (une par bureau de vote). Un format A3 vivement conseillé pour les Petites et Moyennes Sections.
- **2 bureaux de vote** sont implantés en parallèle pour que le vote de chaque classe s'opère plus vite.
- ***4 bulletins de vote qui correspondent aux 4 livres de la sélection par personne inscrite*** (soit 1 feuille de papier de format A4). À disposition également des planches de vote avec 8 bulletins de plus petit format :celles-ci servent à économiser de l'encre et du papier.

- ***Une feuille de dépouillement par classe participante.***

Chaque enseignant remplit la feuille d'émargement avec l'identité de tous les élèves de sa classe, et tous les adultes qui ont lu les livres (enseignant, aide-maternelle, AVS etc...).

Idéalement, le numéro qui figure sur chaque carte d'électeur est reporté sur cette feuille : cette pratique facilite la recherche du votant dans la liste, tout comme dans un vrai vote citoyen d'adultes.

Si l'absence d'un élève est connue à l'avance, **une procuration** peut être établie : le document à éditer et à remplir également par l'enseignant et l'élève qui donne procuration.

5. Vote et dépouillement

Les votes ont lieu en pratique dans la période comprise entre le retour des vacances d'hiver et la date de départ en vacances de Printemps : les dates de cette fourchette sont indiquées sur le formulaire d'inscription.

Deux modes de dépouillement possibles :

- Par l'enseignant : sur le lieu de vote ou dans sa classe,
- Par les bénévoles du CRILJ13.

Chaque enseignant fait son choix au moment du dépouillement, mais il est souvent déterminé par les impératifs horaires.

La feuille de dépouillement remplie est remise aux bénévoles du CRILJ13 présents en main propre ou envoyée par email au CRILJ13 : adressez-les-nous SVP au plus tôt.

6. Enregistrement des résultats

Afin de pouvoir connaître et publier les résultats au plus tôt, nous enregistrons les résultats de vos feuilles de dépouillement dès réception.

7. Publication des résultats

Les 5 albums gagnants et les résultats complets avec le classement des albums par section sont connus fin Mai - début Juin.

Nous vous en informons par email.

Par ailleurs, l'intégralité des résultats est publiée sur nos pages Facebook et Instagram et sur notre site Internet.

8. Remise des marque-pages

Un marque-page avec en verso les 5 albums gagnants est remis à chaque votant. Le CRILJ13 les fait imprimer et vous les livre ou les adresse par colis postal. Nous vous laissons le soin et le plaisir de les offrir à tous vos élèves !